



SYNDICAT MIXTE LYS AUDOMAROIS

SEANCE DU LUNDI 20 FEVRIER 2023

QUESTION N°10

FINANCES : BUDGET CENTRE DE VALORISATION ENERGETIQUE 2023 – ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF ET FIXATION DES PARTICIPATIONS AU FONCTIONNEMENT

RAPPORTEUR : Monsieur WYCKAERT

A) Adoption du budget primitif :

Le projet de budget primitif fait apparaître :

- A titre budgétaire :
- Fonctionnement : 4 075 112.97 € en dépenses et en recettes.

La section de fonctionnement est représentée, en dépense, par la participation au fonctionnement général du Syndicat Mixte Flandres Morinie (2,55 €/habitant H.T., pour mémoire ce coût est identique à 2022), une provision pour dépenses imprévues de 133 407.27 € et le coût du traitement des ordures ménagères (111 €/tonne H.T. (TGAP en sus) inchangé par rapport à 2022 et des encombrants en porte à porte (82 €/tonne H.T.). La TGAP passe de 11 € à 12 € en 2023.

Les recettes sont constituées de la participation au fonctionnement (réclamée en une fois après le vote du budget) et les remboursements des coûts d'incinération en fonction des tonnages déposés. On y trouve aussi l'excédent de fonctionnement 2022 (133 279.15 €).

RECAPITULATIF

Libellés	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
			Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés				133 279,15 €		133 279,15 €
Opérations de l'ex.			4 075 112.97 €	3 941 833.82 €	4 075 112.97 €	3 941 833.82 €
TOTAUX			4 075 112.97 €	4 075 112.97 €	4 075 112.97 €	4 075 112.97 €

B) Fixation des participations au fonctionnement :

Le budget primitif Centre de Valorisation énergétique fait apparaître une contribution de 337 604.70 € H.T., correspondant à une participation à la gestion du Syndicat mixte Flandre Morinie.

Le critère retenu est la répartition selon la population respective des différentes collectivités (population totale 2023 : 132 394 habitants). Cette participation sera réclamée en une seule fois après le vote du budget.

Il est proposé de répartir cette participation comme suit :

- Communauté de Communes du Pays de Lumbres 62 806.50 € HT
- Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer : 274 798.20 € HT

Compte tenu de ce qui précède, et suite, à l'avis favorable du bureau, les membres du Comité Syndical ont donné leur accord à l'unanimité des voix sur cette délibération.

REÇU EN SOUS-PREFECTURE
DE SAINT-OMER, le

21 FEV. 2023

Rendu(e) exécutoire
Le... 21.02.2023
Le Président.

Bertrand PETIT

POUR EXTRAIT CONFORME
LE PRESIDENT

Bertrand PETIT

SYNDICAT MIXTE LYS AUDOMAROIS

L'an deux mille vingt-trois, le 20 février 2023 à 18H30, le Comité Syndical du Syndicat Mixte Lys Audomarois s'est réuni dans la salle du conseil de son siège social à Saint-Omer, à la suite des convocations adressées à leur domicile en date du 10 février 2023.

ETAIENT INVITES

REÇU EN SOUS-PREFECTURE
DE SAINT-OMER, le
21 FEV. 2023

- Monsieur Bertrand PETIT, Président,
- Mesdames WAROT Sophie et WOZNY Florence, Vice-Présidentes
- Messieurs BEN AMOR Rachid, CAINNE Louis, CORNETTE Christophe, DUPONT Jean-Claude, DUPONT Franck, ROUSSEL Benoît et WYCKAERT Gérard, Vice-Présidents
- Mesdames CANARD Céline Marie, BOIDIN Véronique, SEILLIER Christine et VASSEUR Françoise, Déléguées Titulaires,
- Messieurs AGEORGES Benoît, ALLOUCHERY René, BEE Didier, BOULET Michel, CORDIER André, DECOSTER François, DENIS Laurent, DISSAUX Jean-Claude, DUQUENOY Joël, LEFAIT Jean-Paul, LEROY Christian, MARQUANT Francis, MEQUIGNON Alain, PRUVOST Mathieu, SABLON Frédéric, TELLIER Alain et TILLIER Patrick, Délégués Titulaires

ETAIENT PRESENTS

- Monsieur Bertrand PETIT – Président,
- Mesdames WAROT Sophie et WOZNY Florence, Vice-Présidentes
- Messieurs CAINNE Louis, CORNETTE Christophe, DUPONT Jean-Claude, DUPONT Franck, ROUSSEL Benoît et WYCKAERT Gérard, Vice-Présidents
- Mesdames BOIDIN Véronique, CANARD Céline Marie, SEILLIER Christine, Déléguées Titulaires,
- Messieurs AGEORGES Benoît, ALLOUCHERY René, BEE Didier, BOULET Michel, CORDIER André, DENIS Laurent, DISSAUX Jean-Claude, MARQUANT Francis, MEQUIGNON Alain, PRUVOST Mathieu, SABLON Frédéric, TELLIER Alain, TILLIER Patrick, Délégués Titulaires
- Madame Odile BAUDEQUIN, Déléguée Suppléante
- Monsieur WOJTKOWIAK David, Délégué Suppléant

DELEGUES EXCUSES ET REMPLACES PAR UN MEMBRE SUPPLEANT OU AYANT DONNE POUVOIR A UN AUTRE MEMBRE TITULAIRE

- Monsieur Rachid BEN AMOR, Vice-Président, remplacé par Madame Odile Baudequin, déléguée suppléante
- Monsieur Christian LEROY, Délégué Titulaire, a donné pouvoir à Monsieur WYCKAERT Gérard, Délégué Titulaire
- Monsieur Joël DUQUENOY, Délégué Titulaire, a donné pouvoir à Monsieur MEQUIGNON Alain, Délégué Titulaire
- Monsieur François DECOSTER, Délégué titulaire, a donné pouvoir à Monsieur Frédéric SABLON, délégué titulaire
- Monsieur Jean-Paul LEFAIT, délégué titulaire, a donné pouvoir à Monsieur Alain TELLIER, délégué titulaire
- Madame Françoise VASSEUR, Déléguée Titulaire, remplacée par Monsieur David WOJTKOWIAK, Délégué Suppléant